

Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 5 octobre 2020 à 19 h

Considérant l'état d'urgence sanitaire et les décrets ministériels portant sur les procédures autres que référendaires qui font partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui impliquent le déplacement ou le rassemblement de citoyens, cette séance se tiendra à huis clos, par vidéoconférence qui sera accessible par webdiffusion en direct, et par la suite en différé.

Conformément aux exigences de l'article 144.6 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (R.L.R.Q., c. C-11.4), les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront **exclusivement** sur le PDI 2021-2030 et sur le Budget de fonctionnement 2021.

La période de questions et commentaires des citoyens sera tenue comme suit :

- Les citoyens sont invités à transmettre leurs questions avant 18 h le lundi, 5 octobre 2020, au secretariat.outremont@ville.montreal.gc.ca;
- Toute question reçue avant 18 h le 5 octobre 2020 sera recevable et soumise au conseil d'arrondissement;

Les questions seront traitées dans leur ordre de réception.

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens

Ouverture de la séance

10.02 Ouverture

CA <u>Direction des services administratifs_du greffe et relations avec les citoyens</u>

Mot du maire et des élu(e)s

10.03 Ordre du jour CA Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 5 octobre 2020, à 19 h 30 - Administration et finances 30.01 Budget - Budget de fonctionnement / PTI CA <u>Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens</u> - 1203711009 Dresser le budget de fonctionnement 2021 de l'arrondissement d'Outremont 30.02 Budget - Budget de fonctionnement / PTI CA Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens - 1203711008 Établissement du programme décennal d'immobilisations 2021-2030 de l'arrondissement d'Outremont 70 - Autres sujets 70.01 Questions CA Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens Période de questions des citoyens

70.02 Levée de la séance

CA <u>Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens</u>

Levée de la séance

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA: 7 Nombre d'articles de niveau décisionnel CE: 0 Nombre d'articles de niveau décisionnel CM: 0 Nombre d'articles de niveau décisionnel CG: 0



Système de gestion des décisions des instances **RECOMMANDATION**

CA: 30.01

2020/10/05 19:00



Dossier #: 1203711009

Unité administrative responsable:

Arrondissement Outremont , Direction des services

administratifs_du greffe et relations avec les citoyens , Division

des ressources financières et matérielles

Niveau décisionnel

proposé:

Conseil d'arrondissement

Projet:

Objet: Dresser le budget de fonctionnement 2021 de l'arrondissement

d'Outremont

Il est recommandé:

DE DRESSER le budget de fonctionnement de l'arrondissement d'Outremont pour l'exercice financier 2021, tel qu'indiqué au sommaire;

DE LE TRANSMETTRE au service des finances de la Ville afin que ce dernier le soumette au comité exécutif;

Signé par	Marie-Claude LEBLANC	Le 2020-10-02 11:57
Signataire :		Marie-Claude LEBLANC

Directrice d'arrondissement Outremont, Bureau du directeur d'arrondissement



Système de gestion des décisions des instances SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION Dossier # :1203711009

Unité administrative

responsable:

Arrondissement Outremont , Direction des services

administratifs_du greffe et relations avec les citoyens , Division des ressources financières et matérielles

Niveau décisionnel

proposé:

Conseil d'arrondissement

Projet: -

Objet: Dresser le budget de fonctionnement 2021 de l'arrondissement

d'Outremont

CONTENU

CONTEXTE

Les articles 143.2 et 144.5 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulent que le conseil d'arrondissement doit dresser et transmettre au comité exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, un budget d'arrondissement qui prévoit des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent.

Le comité exécutif a fixé au 9 octobre 2020 la date limite à laquelle les arrondissements doivent transmettre au Service des finances leur Budget de fonctionnement 2021 et leur Programme décennal d'immobilisations 2021-2030.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

- CA19 16 0394 1196313003 Dresser le budget de l'arrondissement d'Outremont pour l'exercice financier 2020 ainsi que le Programme triennal des immobilisations de l'arrondissement d'Outremont 2020-2021-2022;
- CA18 16 0345 1186983013 Dresser le budget de fonctionnement 2019 de l'arrondissement d'Outremont et autoriser une affectation du surplus accumulé de l'arrondissement pour l'équilibre budgétaire;
- CA17 16 0457 1176983003 Dresser le budget de fonctionnement 2018 de l'arrondissement d'Outremont et autoriser une affectation du surplus accumulé de l'arrondissement pour l'équilibre budgétaire;
- CA16 16 0361 1162861010 Dresser le budget de fonctionnement 2017 de l'arrondissement d'Outremont et autoriser une affectation du surplus accumulé de l'arrondissement pour l'équilibre budgétaire;
- CA18 16 0346 1186983012 Établissement du programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021 de l'arrondissement Outremont;
- CA18 16 0060 1186695005 Autoriser la modification du programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020 de l'arrondissement d'Outremont afin de transférer

100 000 \$ du "Programme d'aménagement des parcs" vers le "Programme de protection des immeubles";

- CA17 16 0458 1176983004 Établissement du programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020 de l'arrondissement Outremont;
- CA16 16 0285 1166983003 Établissement du Programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019 de l'arrondissement Outremont.

DESCRIPTION

La préparation du budget 2021 a dû tenir compte des enjeux suivants:

Pandémie occasionnée par le COVID-19 et ses impacts;

Ajustement du budget de l'électricité, gaz naturel et hygiène du milieu;

Ajustement du budget pour le contrat d'élagage;

Financement relatif aux régimes de retraite;

Bonification des transferts centraux pour la bibliothèque, le déneigement et les parcs;

Ajustement des coûts de la main d'œuvre.

1. Pandémie mondiale causée par le COVID-19

- Fermeture d'installations récréatives, culturelles et sportives et des comptoirs de services municipaux;
- Fermeture des chantiers de construction, suspension des règles de stationnement;
- Pertes de revenus importantes dues aux fermetures et aux décisions de rendre certains services à rabais ou gratuits. ;
- Impact sur la santé et sécurité des employés et sur la reprise des activités;
- Partenariat et support d'organismes locaux par la création d'un fonds d'urgence COVID de 125 000 \$.

2. Entretien du nouvel Outremont

- 13% de territoire supplémentaire à entretenir;
- Ajustement des budgets d'électricité, de gaz naturel et d'hygiène du milieu;
- Ajout de lampadaires, de feux de circulation, de mobilier urbain;

- Propreté du site (poubelles, rues et passages);
- Enlèvement des graffitis;
- Déneigement des voie et épandage d'abrasif.

3. Ajustement du budget pour le contrat d'élagage

Signature d'un nouveau contrat pour l'élagage des arbres dans l'arrondissement plus coûteux que le précédent. Un ajustement de la base budgétaire a été requis (50 000 \$).

4. Financement relatif aux régimes de retraite - diminution de 68 500 \$

Les arrondissements doivent participer au financement permanent et récurrent des régimes de retraite des employés de la ville jusqu'à l'abolition définitive de cette mesure. Un montant de 4,0 M \$ a été déduit des surplus de gestion 2018 des arrondissements par le Service des finances et ces ajustements seront appliqués aux surplus de gestion des années subséquentes, soit 2019, 2020 et 2021.

Pour les budgets 2019, 2020 et 2021, un montant de 4 M \$ des transferts centraux est retiré annuellement aux arrondissements, en ajout aux ajustements des budgets précédents. Ainsi, une ponction budgétaire permanente est augmentée graduellement, de 2018 à 2021, afin d'atteindre l'objectif de participation des arrondissements de 16 M \$ après 4 ans.

5. Bonification des transferts centraux pour bibliothèque, déneigement et parcs - augmentation de 113 100 \$

Au budget 2021, trois (3) activités ont été revues et de nouveaux paramètres ont été identifiés afin de bonifier adéquatement leur financement. Des groupes de travail ont été constitués, incluant des représentants des arrondissements, pour évaluer spécifiquement les activités du déneigement, des parcs et des bibliothèques. Cette révision s'est soldée par la bonification des transferts centraux aux arrondissements de 13,1 M \$ étalée aux budgets 2020 et 2021.

Pour notre arrondissement, la bonification du budget de déneigement a été de 54 300 \$, celui des parcs de 43 300 \$ et le budget de la bibliothèque de 15 500 \$.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

- Miser sur l'optimisation des ressources pour assurer une offre de service de qualité aux citoyen(e)s;
- Limiter la hausse des charges fiscales générales à l'inflation prévue (maximum de 2%);
- Poursuivre la réorganisation des services internes en vue d'une plus grande efficience opérationnelle;
- Aucune utilisation des surplus pour équilibrer le budget 2021;
- Prendre acte de l'indexation des transferts centraux établie à 1% (+92 400 \$).

JUSTIFICATION

En vertu de l'article 144.5 de la *Charte de la Ville de Montréal*, les budgets d'arrondissement doivent être approuvés par leur conseil d'arrondissement et transmis au comité exécutif. En juillet dernier, plusieurs semaines plus tard qu'à l'habitude, le Service des finances a transmis aux arrondissements le montant du transfert attribué ainsi qu'un document décrivant les orientations générales de la Ville. Les transferts centraux reçus aux fins de la préparation de notre budget de fonctionnement ont été bonifiés en 2021.

L'administration, en collaboration avec les élus, a procédé à l'exercice de planification budgétaire au cours de la période estivale. La participation de toutes les unités a été sollicitée, les directions ont été rencontrées et ont activement participé au processus budgétaire.

Les prévisions budgétaires ont été transmises au Service des finances à la fin du mois d'août, le budget sera présenté au conseil lors d'une séance spéciale qui doit se tenir le lundi 5 octobre 2021.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Dans la préparation de ce plan, l'administration a toujours eu comme objectif de limiter au maximum la charge fiscale imposée aux citoyens d'Outremont tout en ayant un souci de continuer à fournir des services de qualité aux citoyens.

Le budget de fonctionnement de l'arrondissement Outremont a été établi à 15 304 700 \$ pour l'année 2021.

Il s'agit d'une augmentation de 372 800 \$ comparativement au budget de l'année 2020 qui avait été adopté à 14 931 900 \$.

Le financement du budget de fonctionnement 2021 s'effectuera par les trois (3) sources cidessous :

> Transferts centraux : 9 394 900 \$
> Taxation locale : 3 092 300 \$
> Revenus locaux : 2 817 500 \$

15 304 700 \$

Selon le nouveau mode de financement des arrondissements adopté en 2013, la Ville centre cède un espace fiscal de .05 cents/100 \$. Conformément aux orientations budgétaires annoncées par l'administration, le taux de taxation locale est limité à 0.046 cents/100 \$ (2%). Ce taux générera un revenu revenu additionnel de 56 900 \$.

Quant aux revenus locaux, les recettes prévues ont été revues à la hausse, passant de 2 653 700\$ pour l'année 2020 à 2 817 500 \$ en 2021, ce qui représente des revenus additionnels de 163 800 \$. Cette augmentation des revenus est principalement liée à l'émission de permis et au plan de transition écologique qui englobe une uniformisation de la vente de vignettes pour les citoyens et les visiteurs.

La structure organisationnelle compte 110,8 employés, soit 1,5 employés de moins qu'en 2020. L'arrondissement a procédé à la création de trois (3) postes capitalisables (informatique, architecture et ingénierie municipale) payables dans le cadre de projets

financés au PTI,

Pour l'année 2021, le budget de fonctionnement de l'arrondissement d'Outremont est équilibré et respecte le cadre financier de la Ville de Montréal.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les orientations de l'administration en lien avec le budget de fonctionnement continuent à assurer la protection de l'environnement et la résilience de la Ville face aux effets des changements climatiques.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

En lien avec les orientations de l'administration, les projets réalisés au budget 2021 permettront de mettre en œuvre la transition écologique, d'augmenter la sécurité pour les plus vulnérables ainsi que de viser une meilleure qualité de vie pour les citoyen.ne.s.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

L'effet anticipé de la crise de la COVID-19 sur les finances de l'arrondissement sera important. Face à la période de turbulence économique actuelle, l'arrondissement mettra en place les mesures requises pour contrer les effets anticipés des impacts de la COVID-19 sur ses finances. Il est important de rappeler que l'arrondissement a prévu un budget 2020 équilibré, sans avoir recours au surplus libre. Grâce à cette gestion responsable, l'arrondissement compte sur un surplus important pour répondre aux enjeux financiers liés à la COVID-19.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

La présentation du budget sera ajoutée au site internet de l'arrondissement comme par les années passées.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Un avis a été publié sur le site de l'arrondissement conformément à l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal .

Le règlement sur la taxe relative aux services sera à l'ordre du jour du conseil de novembre (pour avis de motion) et adoption en décembre.

L'organigramme sera adopté en décembre 2020.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Autre intervenant et sens de l'intervention Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Kalina RYKOWSKA, Outremont

Lecture:

Kalina RYKOWSKA, 2 octobre 2020

RESPONSABLE DU DOSSIER ENDOSSÉ PAR Le : 2020-09-29

Julie DESJARDINS Chef de Division - soutien administratif Julie DESJARDINS Chef de division - soutien administratif

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Jean-François MELOCHE directeur d'arrondissement adjoint-gestion territoire et sa



Système de gestion des décisions des instances RECOMMANDATION

CA: 30.02

2020/10/05 19:00

Dossier #: 1203711008



Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Direction des services administratifs_du greffe et relations avec les citoyens , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	_

Il est recommandé:

Objet:

DE DRESSER le programme décennal des immobilisations de l'arrondissement Outremont 2021-2030, lequel prévoit des investissements de 25 610 000 \$ au cours des dix (10) prochaines années, le tout tel qu'indiqué au sommaire décisionnel;

2030 de l'arrondissement d'Outremont

Établissement du programme décennal d'immobilisations 2021-

DE LE TRANSMETTRE au service des finances de la Ville afin que ce dernier le soumette au comité exécutif qui doit dresser et soumettre pour adoption au conseil de la Ville, le programme des immobilisations de la Ville, lequel doit comprendre à l'égard de chaque arrondissement, un programme d'immobilisations.

Signé par	Marie-Claude LEBLANC	Le 2020-10-02 11:45	
Signataire :	Marie-Claude LEBLANC		
		Directrice d'arrondissement Outremont , Bureau du directeur d'arrondissement	



Système de gestion des décisions des instances SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION Dossier # :1203711008

Unité administrative

responsable :

Arrondissement Outremont, Direction des services

administratifs_du greffe et relations avec les citoyens , Division

des ressources financières et matérielles

Niveau décisionnel

proposé:

Conseil d'arrondissement

Projet: -

Objet: Établissement du programme décennal d'immobilisations 2021-

2030 de l'arrondissement d'Outremont

CONTENU

CONTEXTE

En vertu de l'article 473 de la *Loi des cités et villes*, la Ville de Montréal est tenue, au plus tard le 31 décembre de chaque année, d'adopter par résolution son programme d'immobilisations pour les trois années financières subséquentes. Toutefois, lors d'une année d'élection générale au sein de la municipalité, la période est prolongée jusqu'au 31 janvier de l'année suivante.

Le programme décennal d'immobilisations (PDI) est une planification des dépenses d'immobilisations sur un horizon de dix ans. Adopté par l'administration municipale, il est divisé en phases annuelles et doit détailler l'objet, le montant et le mode de financement des dépenses en immobilisations que prévoit effectuer la municipalité.

Les principaux objectifs du PDI sont :

- Fournir un outil de planification des investissements compte tenu des priorités et des ressources financières disponibles;
- Permettre de gérer l'impact financier des projets sur les budgets annuels de fonctionnement en déterminant les frais de financement, d'exploitation et les différents revenus générés par les projets d'immobilisations.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

- CA19 16 0394 1196313003 Dresser le budget de l'arrondissement d'Outremont pour l'exercice financier 2020 ainsi que le programme triennal des immobilisations de l'arrondissement d'Outremont 2020-2021-2022;
- CA18 16 0345 1186983013 Dresser le budget de fonctionnement 2019 de l'arrondissement d'Outremont et autoriser une affectation du surplus accumulé de l'arrondissement pour l'équilibre budgétaire;

- CA17 16 0457 1176983003 Dresser le budget de fonctionnement 2018 de l'arrondissement d'Outremont et autoriser une affectation du surplus accumulé de l'arrondissement pour l'équilibre budgétaire;
- CA16 16 0361 1162861010 De dresser le budget de fonctionnement 2017 de l'arrondissement d'Outremont et autoriser une affectation du surplus accumulé de l'arrondissement pour l'équilibre budgétaire;
- CA18 16 0346 1186983012 Établissement du programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021 de l'arrondissement Outremont;
- CA18 16 0060 1186695005 Autoriser la modification du programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020 de l'arrondissement d'Outremont afin de transférer 100 000 \$ du "Programme d'aménagement des parcs" vers le "Programme de protection des immeubles";
- CA17 16 0458 1176983004 Établissement du programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020 de l'arrondissement Outremont;
- CA16 16 0285 1166983003 Établissement du programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019 de l'arrondissement Outremont.

DESCRIPTION

Orientations générales - Plan décennal d'immobilisations (PDI) 2021-2030:

- La planification du PDI 2021-2030 des projets des services centraux et des arrondissements doit refléter adéquatement les réalisations prévues pour cette période en fonction de l'état d'avancement des projets;
- Les services centraux et les arrondissements devront limiter les investissements selon la cible annuelle d'emprunt à la charge des contribuables qui leur est soumise;
- Pour être admissibles au PDI 2021-2030, les dépenses d'immobilisations doivent être de nature capitalisable et satisfaire les conditions de la Politique de capitalisation et d'amortissement des dépenses en immobilisations;
- Les services centraux et les arrondissements ont la responsabilité de prévoir le budget de fonctionnement nécessaire à l'exploitation de tout nouvel équipement à même leur enveloppe budgétaire.

JUSTIFICATION

En vertu de l'article 144.5 de la *Charte de la Ville de Montréal*, chaque année, les budgets d'arrondissement doivent être approuvés par leur conseil d'arrondissement et transmis au comité exécutif.

En juillet dernier, plusieurs semaines plus tard qu'à l'habitude, le Service des finances a transmis aux arrondissements le montant de l'enveloppe attribuée ainsi qu'un document décrivant les orientations générales de la Ville.

L'administration en collaboration avec les élus, a procédé à l'exercice de planification

budgétaire cet été. Les directions ont été sollicitées et rencontrées dans ce processus de préparation budgétaire.

Les prévisions budgétaires ont été transmises au Service des finances à la mi-août et les budgets doivent être adoptés au plus tard le 9 octobre 2020.

L'adoption de la planification des projets d'investissements est prérequise afin de faire les demandes appropriées de règlements d'emprunt pour l'exécution des travaux auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH). Le Programme décennal d'immobilisations 2021-2030 permettra de réaliser des projets dédiés à la protection des actifs de l'arrondissement, au maintien et à l'amélioration de l'offre de service aux citoyens.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le programme décennal d'immobilisations 2021-2030 de l'arrondissement d'Outremont, tel que soumis au conseil, respecte l'enveloppe fournie par le Service des finances de la Ville de Montréal.

Le programme décennal d'immobilisations 2021-2030 de l'arrondissement Outremont prévoit un investissement total de 25 610 000 \$ soit un montant de 2 561 000 \$ par année.

Le détail des investissements prévus est disponible en pièces jointes.

La réalisation des projets décrits en pièces jointes nécessitera de nouveaux règlements d'emprunt et l'approbation du MAMH.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les projets réalisés dans le cadre du PDI 2021-2030 répondront aux principes de Montréal durable 2016-2020, ainsi qu'aux principes de transition écologique et de l'analyse différenciée selon les sexes et plus (ADS+).

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'adoption du PDI 2021-2030 permettra la réalisation de projets dédiés au maintien de nos infrastructures, bâtiments et équipements, ainsi qu'au maintien et à l'amélioration de la qualité des services offerts aux citoyens.

En lien avec les orientations de l'administration, les projets réalisés permettront de mettre en œuvre la transition écologique, d'augmenter la sécurité pour les plus vulnérables ainsi que de viser une meilleure qualité de vie pour ses citoyen.ne.s.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

L'effet anticipé de la crise de la COVID-19 sur les finances de l'arrondissement sera important. Face à la période de turbulence économique actuelle, l'arrondissement mettra en place les mesures requises pour contrer les effets anticipés des impacts de la COVID-19 sur ses finances. Il est important de rappeler que l'arrondissement a prévu un budget 2020 équilibré, sans avoir recours au surplus libre. Grâce à cette gestion responsable, l'arrondissement compte sur un surplus important pour répondre aux enjeux financiers liés à la COVID-19.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

La présentation du budget sera ajoutée au site internet de l'arrondissement comme par les années passées.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Un avis a été publié sur le site de l'arrondissement conformément à l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal .

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION
Intervenant et sens de l'intervention
Autre intervenant et sens de l'intervention
Parties prenantes
Kalina RYKOWSKA, Outremont
Lecture:
Kalina RYKOWSKA, 2 octobre 2020

RESPONSABLE DU DOSSIER

Julie DESJARDINS Chef de Division - soutien administratif Julie DESJARDINS Chef de division - soutien administratif

Le: 2020-09-29

ENDOSSÉ PAR

Jean-François MELOCHE directeur d'arrondissement adjoint-gestion territoire et sa